

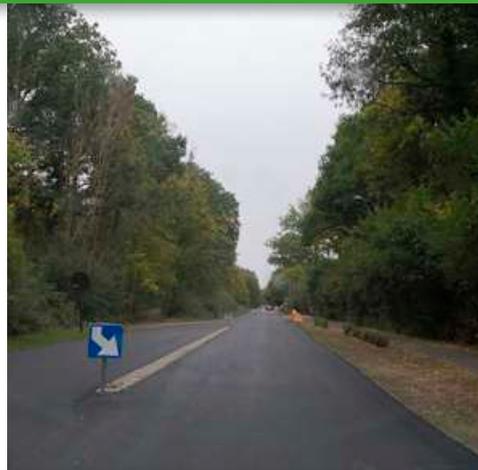
L'ESSENTIEL DE L'INFO DE

PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net



Village forestier de la Brie





Sommaire

Commemoration du 11 novembre 2018

03 Edito

04 Vie municipale

- 04 Commémoration du centenaire
- 07 Superette
- 08 Travaux RD21
- 09 Travaux
- 10 Courir pour la vie, courir pour Curie
- 10 Espace Jeunes
- 11 Réaménagement de la bibliothèque
- 11 Boîte à lire
- 12 Bourse aux livres
- 13 Police Municipale
- 13 Adhésion au CISPD
- 14 Voyage CCAS en Picardie
- 16 Ateliers gratuits 2019
- 17 Comptes-rendus

18 Vie scolaire

- 18 Rentrée des classes

20 Vie associative

- 20 Lagny-Pontcarré Cyclisme
- 21 Théâtre

22 Divers

- 22 J'aime mon chien, j'aime la forêt

24 Informations

- 24 Calendrier des manifestations / Rappels
- 24 Collecte de lunettes

Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

Maire
Tony SALVAGGIO

1^{er} adjoint
Catherine TOURNUT - Finances - Vie économique - Personnel

Adjoints
Axel JEAN - Vie scolaire
Marie-Anne PINTO - Culture - Communication
Roland LEROY - Voiries - Réseaux Divers - Travaux
Elisabeth ZOGLAMI - Aménagement - Urbanisme

Conseillers Délégués
André LEFRANÇOIS - Cadre de vie
Danielle GIRAUD - Animation - Vie associative
Denis THOUVENOT - Environnement
Corinne GABILLARD - Action sociale

Conseillers Municipaux
Claude MACLE - Travaux
Catherine MACÉ - Social
Régis GOSSELIN - Jeunesse et sport
Céline SABLIJAK - Animation
Moheiz SAKOUHI - Jeunesse et sport
Adeline GREGIS - Relations entreprises et commerçants
Bruno BERTHINEAU - Urbanisme
Monia SAKOUHI - Social
Farid GAUTIER - Urbanisme

Bulletin municipal de Pontcarré tiré à 1100 exemplaires Novembre 2018

Directeur de la publication : Tony Salvaggio
Rédactrice en chef : Marie-Anne Pinto
Rédaction : Commission Communication et Information
Maquette et PAO : Ateliers ACCAP
Impression : Chauvat-Bertau
Crédits photos : Tony Salvaggio, Marie-Anne Pinto, Axel Jean, Corinne Gabillard, Claude Macle, Roland Leroy, M. Ple.



Madame, Monsieur,

Notre nouveau Policier Municipal, Monsieur Olivier De La Llave a pris ses fonctions. Il a rencontré l'ensemble des commerçants et des responsables d'entreprises. Il a également pu commencer à aller à la rencontre des Pontcarréens pour se faire connaître et échanger avec le plus grand nombre. Ceci lui permet d'avoir une vue d'ensemble de notre commune et de préparer les actions à mener pour la tranquillité et la sécurité de chacun.

Pour le plus grand plaisir de tous, le tissu économique est reconstitué par la réouverture d'un magasin d'alimentation qui vient compléter l'offre de commerces de proximité de notre commune afin de satisfaire nos besoins et maintenir une dynamique.

La possibilité d'avoir sur place, des restaurants, un bar, une boulangerie, un salon d'esthétique, un salon de coiffure, une alimentation générale, une pharmacie..., est presque un privilège pour un village aujourd'hui. Pour soutenir ces commerces qui nous rendent la vie plus agréable par leur proximité et leurs services, nous devons penser à modifier certaines de nos habitudes, à ne pas oublier qu'ils sont là pour continuer à pouvoir en bénéficier.

Dans le cadre de la distribution de l'eau et la défense incendie, la commune ne dispose que d'une arrivée venant de Roissy en Brie. Lors de coupures, nous ne disposons plus d'eau, ni pour la consommation courante ni pour les bouches d'incendie. Les bassins de la commune pouvaient servir de réserve de pompage, mais la situation bien que maîtrisée n'était pas idéale. Je souhaitais depuis longtemps que nous puissions remédier à ce problème. Afin de le résoudre, les travaux de réhabilitation de la bache à eau vont être engagés avant la fin de l'année. Ceci va nous permettre d'avoir une réserve d'eau disponible pour les foyers lors des coupures pour des interventions sur le réseau de distribution mais également pour renforcer la sécurité incendie.

En ce qui concerne le gymnase, celui-ci a pris un peu de retard suite à un changement de norme sur le calcul de charges. Il a été nécessaire de modifier certains documents de l'appel d'offre. Nous sommes maintenant en phase terminale avant l'ouverture du chantier. Les réponses à l'appel d'offre sont en cours d'étude avant notifications aux soumissionnaires retenus. Dès la fin des délais légaux à respecter, le chantier pourra débuter.

Je remercie tout particulièrement les directeurs, enseignantes et élèves du groupe scolaire qui sont venus commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre. Nos jeunes ont pleinement participé à la cérémonie en déposant photophores et couronne de coquelicots réalisés en classe. Ils ont également récité des poèmes et lu des lettres adressées par des poilus à leurs familles. Ils ont aussi préparé une très belle exposition qui s'est tenue pendant deux semaines en mairie et présentait des textes et de nombreux objets de 14/18 prêtés par les familles et les Pontcarréens. Je salue ce travail de mémoire réalisé sous l'égide de Mesdames Agueeff et Hong-Leclercq.

Merci également aux jeunes de l'EPIDE, et à toutes les Pontcarréennes et Pontcarréens qui étaient présents pour cette commémoration. Encore toutes mes félicitations à nos jeunes pour leur engagement et à leurs enseignantes pour leur implication.

Tony Salvaggio
Maire

EDITORIAL

Vie municipale

Commémoration du 11 novembre

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918 à 11 heures, les cloches de toutes les villes et villages de France sonnaient pour annoncer la fin de la Grande guerre. Un siècle plus tard, la cloche de l'église St Roch de notre commune a elle aussi accompagné de ses sonorités, à 11 heures, ce dimanche 11 novembre 2018, les très nombreuses personnes venues commémorer l'armistice.

Après les discours d'usage, les dépôts de gerbes, les élèves de CM2 et CE2 entourés de leurs enseignants, des directeurs d'école et de l'inspecteur de circonscription ont déposé une couronne de coquelicots (fleur du souvenir) qu'ils avaient confectionnée et des bougies « photophores » devant le monument aux morts.

La Marseillaise a retenti sous l'impulsion des jeunes de l'EPIDE.

C'est ensuite, au son des cornemuses du groupe « HIGHLANDERS PIPE BAND » que l'ensemble des participants s'est rendu au cimetière pour la seconde partie de la cérémonie durant laquelle, les élèves de CM2, après avoir rendu hommage au Caporal Charly John Weight en récitant des poèmes en langue anglaise ont lu des extraits de lettres de « poilus » et récité des poèmes au carré militaire.



Un hommage à Paul MOREL, sapeur-pompier décédé en 1916 dont la sépulture se trouve au cimetière de Pontcarré, a été rendu par la caserne de Ferrières-en-Brie sous l'égide du Lieutenant ROY. Un détachement s'est rendu au cimetière pour un dépôt de gerbe et une minute de silence le Samedi 10 novembre à 11h précises devant la sépulture de Paul MOREL. Les effectifs étant engagés par ailleurs le 11 novembre.

Cet hommage correspond à une action particulière sur le plan national pour rendre hommage aux sapeurs-pompiers morts pour la France durant la 1^{re} guerre mondiale.



Vie municipale

Voici quelques photos de l'exposition réalisée par les élèves de CM2.



Superette

Depuis fin octobre, la superette a ouvert ses portes. Elle vous accueille tous les jours avec le sourire.



7 jours sur 7
8H00 - 13H30
15H00 - 21H30



Vie municipale



Travaux RD21

Au cours du mois de septembre le Département de Seine-et-Marne a procédé à la réfection totale de la RD21 qui, pour nous Pontcarréens représente la rue de la Planchette coté Est et la rue de la Gare coté Ouest de notre commune.

Ces voiries, sous la responsabilité du Département de Seine-et-Marne, étaient dans un état de vétusté avancé, malgré certaines reprises ponctuelles notamment lors du passage du Tour de France. Après de nombreuses réclamations et signalements de notre part ces travaux ont été programmés. Ils ont été effectués de nuit afin d'engendrer le moins de gêne pour les usagers automobilistes, avec néanmoins, nous en sommes conscients, une certaine nuisance sonore pour les riverains de ces rues.

Maintenant ces voiries refaites dans les règles de l'art n'apporteront plus de désagréments ni aux usagers ni aux riverains. Les travaux de finition à la charge de la Commune : marquage au sol, bandes axiales, passages piétons et ralentisseur ont été réalisés fin octobre.



Travaux



Comme chaque année, les congés scolaires sont l'occasion de réaliser les travaux de rénovation à l'école Louis-Mazet.



Place Brantôme
Les berges de la place Brantôme n'ont pas été fauchées avant le mois d'août suite à la naissance de canetons.



La Maison des associations ainsi que la cuisine de la salle des fêtes de la forêt ont elles aussi eu droit à des rénovations en peintures et carrelage.

Mur du chalet anglais
La rénovation des abords du chalet anglais continue avec d'une part la création d'une porte à côté de la grande grille et d'autre part la destruction du mur en parpaings et sa reconstruction en pierres meulières. La fermeture du parc en grillage coté D471 est également prévue. Ces travaux sont réalisés par Initiative 77 et subventionnés par le département.



Vie municipale



Courir pour la vie, courir pour Curie

Samedi 6 octobre, 47 Pontcarréennes et Pontcarréens de 5 mois à 84 ans ont participé à la manifestation nationale 2018 : Quelques heures contre le cancer, au bénéfice de l'Institut Curie.



Le parcours de 1 km environ a réuni des marcheurs, des joggers et des cyclistes qui ont totalisé **230 km**.

Bravo aux associations AMITIE NATURE, AECMP et ACAP qui ont rassemblé le plus grand nombre de participants.

Merci à tous, familles, enfants ou associations qui se sont mobilisés pour offrir un peu de leur temps pour soutenir la recherche sur le cancer.

160 € de dons récoltés cette journée pour l'Institut Curie.

Rappelons que depuis 1989, l'association « Courir pour la vie, courir pour Curie » soutient la lutte contre le cancer à l'Institut Curie, avec sa manifestation nationale annuelle, - quelques heures contre le cancer - autour de défis sportifs et financiers par les 3000 communes mobilisées, soit près de 930 000 participants.

Ainsi, c'est près de 4,5 millions d'euros qui ont été collectés en 21 ans.

Espace Jeunes à destination des collégiens et lycéens de Pontcarré

les inscriptions sont encore possibles en mairie !

L'« Espace jeunes », pour qui, pour quoi ?

L'Espace Jeunes une structure d'animation dédiée aux collégiens et lycéens de Pontcarré qui permet de proposer des activités très variées autour de jeux, de sports, de projets (création, bricolage ...), de moments conviviaux mais aussi des sorties.

L'espace jeune est animé par l'équipe municipale d'animation jeunesse.

L'adhésion s'élève de 20 € pour l'année scolaire 2018-2019.

La structure d'accueil se trouve au sein de la Maison des Associations.

Accès libres pour les inscrits :
les lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 17H00 à 19H00,
le mercredi et le samedi
de 13H30 à 19H00,

Durant les vacances scolaires l'Espace Jeunes est ouvert :
du lundi au samedi
de 9H30 à 12H00,
et de 13H30 à 19H00

Plusieurs sorties et animations thématiques sont organisées et proposées tout au long de l'année (parc Asterix, tournois, ateliers vidéos et jeux, ateliers créatifs...), l'année dernière un voyage a été organisé au Futuroscope de Poitiers. Pour toutes les sorties, la participation financière demandée à la famille correspond à la moitié du coût total de la sortie.

Réaménagement de la bibliothèque

Durant les vacances d'été, la bibliothèque, fermée au public a subi quelques transformations. Réouverte en même temps que la rentrée scolaire, les « visiteurs » ont pu constater les changements qui ont été apportés. Un coin détente a été mis en place, avec un canapé, deux fauteuils et une table basse pour pouvoir lire confortablement BD, magazines et romans, au choix de chacun.

La section adulte s'est complètement métamorphosée : fini les allées étroites le long desquelles il fallait circuler en cherchant son ou ses livres, tout en faisant attention à ne bousculer personne. Désormais, l'espace est plus aéré et permet de trouver aisément les ouvrages souhaités.

La section jeunesse n'a pas été profondément modifiée, juste une nouvelle disposition des fauteuils ainsi qu'un rangement par thème des romans 9-12 ans. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, d'autant plus que les conditions d'accès sont différentes.

En effet, suite à l'adhésion au réseau de bibliothèques de Marne-et-Gondoire, la bibliothèque est désormais **GRATUITE** pour tous, sur présentation d'un justificatif de domicile.

À l'issue de cette inscription, il sera possible d'emprunter, sur l'ensemble du réseau de Marne-et-Gondoire :

- 20 documents (livres, revues, CD)
- 4 DVD
- 4 DVD musicaux



Boîte à lire

Samedi 13 octobre dernier, la municipalité a inauguré la BOITE À LIRE, offerte par le Lions Club d'Ozoir, en présence de sa présidente, madame Marie-Hélène Rivero et de nombreux Pontcarréens. La Boîte à Lire est un système d'échange basé sur le civisme. Ce dispositif est implanté à côté de la Poste.

**Le principe est simple :
Vous avez lu un livre,
il traîne sur une étagère...
Donnez-le,
et prenez-en un autre.**

Bonne lecture à tous



Vie municipale



Bourse aux livres

« Se faire plaisir en participant à une bonne action »

Dimanche 3 juin 2018 a vu affluer dans la salle des fêtes les amateurs de lecture venus chercher des livres rares ou non, afin de combler leur appétit de connaissances.

Certains sont venus de loin profiter de l'opportunité d'acheter des livres neufs ou d'occasion pour tous les goûts : de l'œuvre littéraire aux BD en passant par l'histoire, la géographie..., des romans, des bibliographies...et des lectures pour enfants. Quand on pense que les prix de vente des livres s'échelonnaient entre 50 centimes et 1 €, l'idée de l'importance de fréquentation qu'a connue cette bourse est vite faite !

Cette manifestation caritative organisée par la Municipalité et animée par Les Enfoirés de Pontcarré a permis de récolter la coquette somme de 1 554.19 €, soit 18% de plus que l'an dernier, somme reversée intégralement à l'Institut de cancérologie

Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe dont les missions sont de soigner les personnes atteintes de tout type de cancer, de mettre au point des thérapies nouvelles et de diffuser les connaissances dans les communautés médicales et scientifiques, françaises et internationales.

Les Enfoirés de Pontcarré remercient les acheteurs et donateurs pour leur contribution à cette opération. Nous savons tous que ce sont les petits ruisseaux qui font les grands fleuves. Aujourd'hui encore nous constatons qu'ensemble nous pourrions faire avancer la recherche. Les moments de partage avec chacun de vous ont été tellement forts d'émotion lors de cette journée exceptionnelle que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec beaucoup d'impatience.



Police Municipale

Bienvenue à
Olivier DE LA LLAVE,
gardien – brigadier
de Police Municipale.



Pontcarré a adhéré au CISPD

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Comme deux autres communes, Thorigny et Ferrières-en-Brie, Pontcarré vient donc de signer sa participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.



Sa participation porte ainsi à 19 le nombre de communes adhérentes à ce conseil, une instance de coordination et d'actions lancée en 2016 par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, à laquelle participent la Préfecture et le Parquet, élaborant une stratégie partagée entre les acteurs éducatifs sociaux et judiciaires.

Comme le rappelle le Président Jean-Paul Michel, « le CISPDP est un excellent exemple de coordination pour traiter un sujet aux dimensions multiples ». L'objectif y est plus de savoir comment chacun peut, à son

niveau d'intervention, participer dans un collectif dont le but est d'obtenir un meilleur résultat global en faveur des habitants.

Frédéric Nion, Maires de Conches-sur-Gondoire, qui préside le CISPDP a récemment rappelé douze points importants pour l'année 2018 :

- Étendre l'expérimentation du suivi des situations individuelles,
- développer le traitement des mesures d'exclusion et responsabilisation,
- organiser un véritable réseau « violences familiales » avec la création de places d'hébergement d'urgence,
- accompagner les victimes d'infractions pénales,
- poursuivre le partage d'information des faits constatés,
- décliner le réseau de participation citoyenne dans de nouvelles communes,

- avancer sur la police intercommunale avec en parallèle une réflexion transversale sur le réseau de vidéo protection,
- disposer d'une cartographie des catégories des faits les plus constatés,
- impliquer tous les bailleurs sociaux via un plan de prévention situationnelle,
- organiser le réseau de repérages des signaux faibles de radicalisation,
- étudier les dispositifs les plus appropriés pour remonter ces informations vers la cellule de veille préfectorale.
- **La sécurité est l'affaire de tous.**

« Chaque citoyen a un rôle à jouer. C'est le sens même de la démarche du CISPDP. »



La Gourmandise est un très joli défaut !

Voyage CCAS pour les seniors

Destination : LA PICARDIE avec un programme riche sur 2 jours.

Mardi 25 septembre

Nous prenons la route pour Trilbardou, sous le soleil. Pendant 2 h, nous visitons l'Usine élévatoire du Canal de l'Ourcq, usine de pompage construite sous Napoléon III, classée aux Monuments Historiques. Elle a pour rôle de compléter les apports d'eau du canal de l'Ourcq par des prélèvements dans la Marne. Elle offre un témoignage impressionnant de l'évolution technologique du XIX^e siècle dans le domaine de l'utilisation de l'énergie hydraulique. Direction La Ferté Milon pour déjeuner dans un restaurant proche des ruines du château de La Ferté Milon.

Nous repartons pour une visite guidée de 2h de la ville de la Ferté Milon, patrie de Jean Racine, au travers de ses rues pavées, ses édifices classés : le château du Duc d'Orléans, l'église Notre Dame, son clocher d'une conception inhabituelle et son pont de fer traversant le canal, construit par Gustave Eiffel.



Pour finir notre visite par une pause gourmande. Dîner et nuit à Laon.

Mercredi 26 septembre

Après un copieux petit déjeuner, nous partons pour une visite de 2h de la Familistère Godin de Guise, découverte commentée de ce haut-lieu de l'histoire économique et sociale des XIX^e et XX^e siècles : les éconòmats, le théâtre, la buanderie et les cours intérieures.



Le soleil est toujours au rendez-vous !

Déjeuner dans un restaurant tout proche de la Familistère Godin de Guise pour ensuite visiter une fabrique de Maroilles, Découverte de la fabrication du fromage, de l'affinage au brossage en passant par la découverte des caves.

Nous repartons pour Nouvion en Thiérache pour visiter pendant 2h l'ensemble du site de la Ferme de la Chapelle,

où nous découvrons le processus de fabrication de la « Folie Douce », un apéritif typique issu de la fermentation naturelle de fraise, framboise ou groseille.

Après avoir dégusté les différents apéritifs locaux, nous reprenons la route du retour avec de très beaux souvenirs de ces 2 jours !

Les ateliers GRATUITS en 2019 destinés à TOUS les seniors de Pontcarré



ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT

Objectif ?

Améliorer son équilibre, gagner en confiance et en renforcement musculaire, conserver sa souplesse, apprendre des techniques pour garder la forme et éviter la chute.

Des exercices ludiques, des conseils personnalisés pour adopter les bons gestes au quotidien.

Quand ?

12 séances GRATUITES de 1 heure, de 14H à 15H, tous les mardis du 8 janvier 2019 au 9 avril 2019 (hors vacances scolaires) **Limité à 15 personnes.**

Où ?

À la salle Édith Piaf à la Maison des Associations.



BIEN CHEZ SOI



Réunion d'information le 18 février à 14h à la salle Édith Piaf OUVERT à TOUS suivi d'un goûter.

Objectif ?

Sensibiliser à la prévention positive sur les comportements du bien vieillir afin de préserver un maximum l'autonomie des seniors au sein d'un logement sain, économe, sûr et confortable.

Des ateliers concrets à travers des cas pratiques et des mises en situation, des conseils adaptés aux espaces de vie des participants, tout en les accompagnant dans les gestes à adopter au quotidien.

Quand ?

5 ateliers GRATUITS de 2H30/3H, de 14H à 17H, les 14, 20, 28 mars, 4 et 11 avril 2019 **Limité à 10 personnes.**

Où ?

À la salle Séquoia à la Maison des Associations

INITIATION TABLETTE

Objectif ?

Se familiariser et prendre en main un matériel de prêt : la tablette. Découvrir, se divertir, participer à la vie citoyenne et rester connecté avec sa tribu dans une ambiance ludique et conviviale.

Décliné en modules d'acquisition des connaissances de base en informatique, l'atelier sera couronné par la remise d'une attestation d'acquisition des compétences numériques.

Quand ?

10 ateliers GRATUITS de 2 heures, de 14H à 16H, tous les mardis du 16 avril 2019 au 2 juillet 2019 (hors vacances scolaires) **Limité à 10 personnes.**

Où ?

À la salle Séquoia à la Maison des Associations



Séance du 19 juin 2018

1. Finances communales :

- Reversement à Gustave Roussy de la recette collectée à l'occasion de la bourse aux livres du 3 juin 2018
- Redevance de France Télécom pour occupation du domaine public routier au titre de l'année 2018
- Convention relative à la réalisation de travaux dans le cadre d'un « chantier d'Initiative Locale » en partenariat avec Initiatives 77
- Réalisation de la 5^e phase de rénovation du mur du Chalet Anglais « Demande de subvention au Conseil Départemental de Seine et Marne

2. Intercommunalité :



- Marne et Gondoire – Approbation du principe de création d'un service de police municipale intercommunale environnementale
- Marne et Gondoire – Convention de délégation de gestion de la zone d'activités « La Peupleraie »
- Convention de mise à disposition du service commun de lecture publique de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire au profit de la commune
- Marne et Gondoire – Convention de groupement de commandes location d'autocars avec chauffeurs

3. Personnel :

- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe à temps complet
- Recrutement d'adjoints techniques non titulaires

4. Eau potable – Assainissement

- Service public de l'eau – Présentation du rapport annuel de gestion relatif à l'exercice 2017
- Assainissement – Présentation du rapport annuel de gestion relatif à l'exercice 2017.

Séance du 3 octobre 2018

1. Finances communales :

- Décision modificative n°1 au budget communal
- Fixation du loyer de l'appartement de La Poste
- Redevance GRDF pour occupation du domaine public année 2018
- Adhésion au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L) pour l'année 2018

2. Procédure de modification simplifiée du P.L.U portant sur les zones UA, UB, UC, 1AU et A

3. Intercommunalité :

- Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique

4. Lotissement Chemin de Braque – Dénomination de rue

5. SDESM

- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures, de services associés
- Adhésion des communes de Bagneux-sur-Loing, Croissy-Beaubourg, Lésigny et Villenoy



Vie scolaire



La rentrée des classes, ce jour particulier

Que cela soit dans les regards des enfants ou des parents ce jour de rentrée est toujours particulièrement important et attendu de tous. L'été est encore là mais l'école commence pour les plus jeunes en petite section ou continue pour tous les autres élèves de la moyenne section au CM2. Pour les CP c'est le passage dans l'école des « grands », pour les CM2 l'année de préparation au collège.

La rentrée c'est le moment où l'on retrouve ses amis, les enseignantes et les enseignants, la directrice ou le directeur, les animatrices et les animateurs ; c'est le jour où l'on retrouve ou découvre les futurs camarades de classe.

Tout est prêt pour accueillir les élèves(*), un dernier regard aux parents, pour les plus grands une rentrée en chanson avec une chorale rassemblant tous les élèves, ça y est l'année scolaire commence ! Il est temps de rentrer en classe pour bien apprendre ensemble à Pontcarré.

(*) voir article travaux – réfection du groupe scolaire pendant les vacances



Vie associative

Lagny-Pontcarré Cyclisme

Fort de ses 98 licenciés, Lagny Pontcarré Cyclisme a brillé depuis début mars dans toutes les catégories (École de Cyclisme, Minimes, Cadets, Seniors/Départementaux).

En école de cyclisme, sur la route, le club compte 4 victoires individuelles, 9 podiums et 81 places dans les 10 premiers. Célian Mourand (Pupilles 1) et Charlélie Bisiaux (Benjamins 2) se sont qualifiés pour les Aiglons Régionaux à Dugny (93). L'équipe de Seine-et-Marne termine 2^e. Sur la piste, le club compte 2 victoires et 4 podiums. Célian Mourand termine 2^e des Mercredis Populaires en Pupille 1. Notre école de cyclisme s'est qualifiée pour les challenges du Comité d'Île-de-France qui ont eu lieu fin septembre à Sourduin (77).

En minimes-cadets, nos coureurs ont remporté trois prix d'équipe : Saint Cyr s/ Morin (77), Mortcerf (77), Meaux (77). Flavien Marec (M2) a remporté l'épreuve de Mortcerf et devient donc champion de Seine-et-Marne Minimes. Alexis Thiesson l'accompagne sur le podium en terminant 3^e. Notre équipe « Minimes » totalise également 22 places dans les 10 premiers dont cinq podiums et s'est qualifiée pour les challenges du Comité d'Île-de-France qui ont eu lieu fin septembre à Sourduin (77). Flavien Marec et Alexis Thiesson se sont qualifiés pour le Trophée Régional

des Jeunes Cyclistes Minimes où Flavien Marec remporte l'épreuve de sprint ; ces bons résultats lui ont valu d'être présélectionné pour les championnats de France Minimes.

En départementale, le club enregistre 5 victoires individuelles, 1 prix d'équipe et 12 podiums auxquels il faut ajouter deux titres de champion de Seine-et-Marne en D1 et en D3 ainsi que deux podiums.

Cette année, le club a organisé 10 manifestations dont le challenge Stéphane-Coulon à Gurcy le Châtel (77), les championnats de Seine-et-Marne Minimes et Cadets à Mortcerf (77), le championnat de Seine-et-Marne des Pass Cyclisme à Gurcy le Châtel (77), la 1^{re} étape du Mini-Tour de Seine-et-Marne à Collegien, la 4^e étape du Mini-Tour de Seine-et-Marne à Gretz-Armainvilliers (77) et une manche des Aiglons 77 à Lagny-sur-Marne.



Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur www.lagnypontcarrecyclisme.com



Théâtre

La saison 2018 s'est achevée avec le spectacle des jeunes de l'association qui ont présenté plusieurs petites et moyennes saynètes pour le plus grand plaisir de tous, comédiens et spectateurs compris.

Le public très réceptif a ri joyeusement et profité de l'engouement de nos jeunes qui se sont particulièrement montrés à la hauteur des attentes de leurs « coaches » pour cette toute dernière représentation « jeunes ».

En effet, c'est avec une grande tristesse que la section enfants de l'association a fermé ses portes à l'issue de ce spectacle. Les enfants ont été très peinés par cette décision, mais ont bien compris que même les meilleures choses ont une fin...



Toutefois, la saison 2018-2019 apporte son lot de nouveautés avec nos 5 ados de la saison précédente qui rejoignent les adultes pour d'autres aventures.

C'est dans ce nouveau contexte que la troupe travaille depuis la rentrée sur 3 textes permettant ainsi à chacun de pouvoir trouver son équilibre sur nos planches favorites. La troupe est d'ores et déjà en mesure de vous donner rendez-vous pour ses prochains spectacles (21h à salle des fêtes de la Forêt) :

12 et 13 avril :

Les Chapardeurs, comédie de François SCHARRE : Comment vider un immeuble entier dans un quartier riche ? Eh bien, il suffit de se faire passer pour des gens de la haute bourgeoisie, de charmer le fils d'une famille, et de se faire inviter pour faire les présentations. Mais pour évacuer le butin du vol sous le nez des propriétaires ? Là, il faut être une famille de chapardeurs depuis plusieurs générations ! Sauf que la police va cerner l'immeuble et que nos voleurs vont se retrouver enfermés dans la souricière. Mais ils vont faire preuve d'une imagination débordante pour essayer de se sortir de là. Qui de la police ou de nos chapardeurs va l'emporter ?

17 et 18 mai : 2 pièces d'environ 1 heure chacune :

La bonne blague de Thierry FRANÇOIS : Après avoir zigouillé le mari et la maîtresse, maquillé le double meurtre en crime passionnel, Adèle Bernier, fermière trompée et désabusée, fait appel à l'inspecteur Blanco pour constater le drame... Commence alors le début de l'enquête... et du grand n'importe quoi. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Et si tout n'était qu'une grande illusion ? Où commence la réalité, où s'arrête la fiction ?

Cette comédie délirante vous fera perdre la tête et vous surprendra jusqu'à la fin.

Soirée pyjamas d'Angélique SUTTY : Tout le monde connaît la fameuse « soirée pyjama ». Chez les enfants et adolescents, ces soirées sont l'occasion de jouer ou de regarder la télévision jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance légère et amicale... Mais chez Nadine, quadra dynamique, qui a convié toutes ses copines, cette soirée prendra une toute autre tournure et se transformera vite en soirée pugilat où même le rire sera explosif !

Bref, vous l'aurez compris, cette saison la troupe vous présente 3 comédies différentes et toutes horriblement délirantes ...

Alors à vos agendas et à très bientôt sur les planches...

J'aime mon chien, j'aime la forêt

L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la Forêt régionale de Ferrières, rappelle aux propriétaires de chiens les bons réflexes à adopter pour une promenade sereine et respectueuse de l'environnement. En particulier, elle rappelle que **les chiens doivent impérativement être tenus en laisse durant la période de reproduction des animaux.**

Le règlement intérieur des forêts régionales précise qu'en période de reproduction, du 15 mars au 15 juillet, tous les chiens doivent être tenus en laisse et ne circuler que sur les allées forestières. Que le reste de l'année, les chiens sont sous la responsabilité de leur maître et ne doivent pas s'écarter des chemins, sauf tenus en laisse.

Préserver la tranquillité des animaux de la forêt

Le dérangement des animaux en période de reproduction (mise bas des mammifères et nidification des oiseaux) reste une situation fréquente.

Par exemple, les chiens repèrent facilement les faons nouveaux nés cachés dans les sous-bois. Ils peuvent les poursuivre, par instinct de prédation ou tout simplement pour jouer.

Non tenus en laisse, les chiens vont parfois aussi patauger dans les mares (nombreuses en forêt de Ferrières), entraînant la destruction de pontes de crapauds, grenouilles et tritons* par exemple.

* La plupart des espèces d'amphibiens sont des espèces protégées au niveau national : la destruction de leurs pontes, des jeunes ou même des adultes est répréhensible.

Veiller à ce que son chien ne soit pas blessé par d'autres animaux

Déranger les animaux en période de reproduction peut également mettre en danger les chiens eux-mêmes.

Les agents forestiers de l'AEV témoignent d'incidents de chiens blessés par des laies (femelles sangliers) accompagnées de leurs petits. Pressentant le danger pour leurs marcassins, celles-ci peuvent se montrer agressives pour défendre leur progéniture.

Une amende de 135€ pour les maîtres contrevenants

Ne pas tenir son chien en laisse en forêt pendant la période de reproduction peut exposer le maître au paiement d'une amende forfaitaire de 135€ (contravention de la 4^e classe), pouvant aller jusqu'à 750€.

Arrêtés du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens et du 31 juillet 1989 relatif à la police de la chasse et du code forestier.



Divagation des chiens : interdite toute l'année

Un chien est en état de divagation (article L 211-23 du Code Rural) s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de plus de 100 mètres, ou abandonné. La divagation des chiens est réglementée par l'arrêté du 16 mars 1955 modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989 qui stipule : « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs ».

Forêt régionale de Ferrières

Se promener avec son chien, les bons réflexes

Durant la période de reproduction des animaux de la forêt (du 15 mars au 15 juillet*), il est impératif de **tenir son chien en laisse** et de ne **circuler avec lui que sur les allées forestières** :

* Règlement intérieur des propriétés régionales.

- pour ne pas déranger les animaux (mise bas des mammifères, nidification des oiseaux, pontes des batraciens dans les mares...)

- pour veiller à ce que son chien ne soit pas blessé (par exemple par des femelles sangliers, protégeant leur progéniture)

Attention! La divagation des chiens (non surveillés par leur maître ou éloignés de plus de 100 mètres ou abandonnés) est interdite toute l'année.



Une amende de 135€ pour les maîtres contrevenants

Arrêtés du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens et du 31 juillet 1989 relatif à la police de la chasse et du code forestier.

Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

Cité régionale de l'environnement - 90-92, avenue du Général Leclerc - 93500 Pantin

Téléphone : 01 83 65 38 00 - Télécopie : 01 82 82 83 85

www.aev-iledefrance.fr

f @aev.idf t @aeviledefrance

Agence
des
Espaces
Verts

iledeFrance

- Ne pas jeter sur la voie publique -

Informations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2019	18	8 & 9 décembre	MARCHÉ DE NOËL		SALLE DES FÊTES
		18 janvier	VŒUX DU MAIRE		SALLE DES FÊTES
		24 mars	MARCHE DE PRINTEMPS	AMITIÉ NATURE	SALLE DES FÊTES
		12 & 13 avril	SOIRÉES THÉÂTRE	EN SCÈNE	SALLE DES FÊTES
		21 avril	CHASSE AUX ŒUFS	MAISON DES ASSOCIATIONS	SALLE ÉDITH PIAF
		12 mai	BROCANTE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE DES FÊTES
		17 & 18 mai	SOIRÉES THÉÂTRE	EN SCÈNE	SALLE DES FÊTES
		25 mai	SOIRÉE MI FA SOL	ATELIER MUSICAL	SALLE DES FÊTES
		8 & 9 juin	EXPOSITION SCULPTURES	SCULPTURA	SALLE DES FÊTES
		15 & 16 juin	GALA DANSES	ACAP	SALLE DES FÊTES
		22 juin	FÊTE DE LA MUSIQUE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE DES FÊTES
		13 juillet	FEU D'ARTIFICE	COMITÉ DES FÊTES	SALLE DES FÊTES

RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h
Mercredi et vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Samedi : 10h à 12h30
Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 03 35

Accueil pré et post scolaire - Centre aéré - Temps cantine :
01 64 76 69 45 - 06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet de la Mairie :
www.mairiepontcarre.net

• Horaires bibliothèque :

Mercredi et samedi :

10h à 12h30
14h à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

16h30 à 17h30

• Calendrier passage des encombrants :

Tous les 3^e jeudi du mois

20 décembre 17 janvier 2019
 21 février 2019
 21 mars 2019
 18 avril 2019

Collecte de lunettes

La Municipalité continue son action au profit du tiers monde en collectant les lunettes de vue ou de soleil, cassées ou non, les verres seuls ainsi que les boîtiers.

N'hésitez pas à venir les déposer en Mairie.

